

PROCES-VERBAL D'ETAT DES LIEUX ENTREE LOCATIVE

L'an deux mille dix-neuf, le 17 septembre,

Nous soussignés,

Bureau d'Expertises Nicolaï & Associés, société à caractère civil sous forme de sprl dont les bureaux sont établis à Wavre, avenue Reine Astrid 16, ici représentée par Michaël Nicolaï, Géomètre-Expert Immobilier légalement admis et assermenté près le Tribunal de Première Instance séant à Nivelles, ou tout autre représentant valablement désigné par celui-ci pour le constat des lieux,

Agissant suivant le contrat de location entre :

D'une part : Le propriétaire-bailleur, ici représenté par son régisseur (AIGLON) dont les bureaux sont situés à 1348 Louvain-la-Neuve, dénommé le "bailleur",

D'autre part : Le locataire, occupant des lieux examinés durant l'année académique, dénommé le "preneur",

A l'effet de procéder au constat d'état des lieux du point de vue locatif d'un bien non assujéti à la résidence principale dans l'immeuble sis à

**1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
RUE DES WALLONS 29/401
STUDIO**

Que notre requérant de première part donne en location à notre requérant de deuxième part aux termes d'un contrat de location liant les requérants et les parties communes concernées ; et/ou gère les parties communes privatives que le requérant de seconde part occupe,

Afin de déterminer, conformément aux articles 1730, 1731 et suivants du code civil, aux décrets régionaux ou ordonnance en matière de location de biens immeubles, l'état dans lequel le preneur devra, à sa sortie d'occupation, rendre le bien loué, exception faite de ce qui aura été péri ou aura été dégradé par vétusté, force majeure ou usage normal, sauf clauses contraires au bail.

Après avoir parcouru ledit immeuble et avoir pris les notes nécessaires à l'accomplissement de notre mission, nous avons rédigé comme suit le résultat de nos investigations.

Bureau d'Expertises Nicolaï & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre

Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral
N° entreprise TVA : BE.0469.808.612 Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.75.71

Mail : info@expertsnicolai.be
Internet : www.expertsnicolai.be

Notes liminaires relatives à la mission de l'expert :

La mission de l'expert se limite strictement à la description des lieux dans l'état où ils se trouvent le jour de sa visite. Aucun meuble ou équipement n'est déplacé par l'expert. Aucune investigation n'a été faite sous les décors. Suivant ma mission, il n'a pas été tenu compte des défauts constructives si ce n'est à simple titre informatif.

Pour autant que ces équipements existent, il n'a pas été procédé à des investigations concernant :

- l'état et le fonctionnement du réseau d'égout, le réseau électrique,
- les canalisations sanitaires et de chauffage,
- les divers appareils faisant partie de la location qui ne peuvent être appréciés qu'au cours d'une utilisation effective et intensive (four,...).

Ces équipements seront considérés comme étant en bon état ou en état normal de fonctionnement et d'utilisation si après 7 jours d'occupation des lieux, le preneur n'aura pas émis de remarque ou d'objection à leur sujet. Le locataire ou le propriétaire peut demander, dans un délai de 7 jours suivant la réception de l'état des lieux, un avenant au constat établi s'il souhaite voir préciser les points de dysfonctionnement d'équipements. Cet avenant doit être envoyé par fax, courrier recommandé, email ou déposé au bureau de l'expert, la date de la poste ou avis de réception faisant foi.

Les éléments non décrits ou zones non complétées sont présumés dans un état locatif normal ou que leur présence (ou existence) va de soi et ne constitue pas un manquement apparent. Les textes soulignés ou entourés dans le constat ci-dessous précisent le descriptif en cas de dépréciation notamment.

Suivant ou sauf éventuels accords entre parties, les interventions techniques telles que débouchages, éclairage, faites en cours d'occupation et dues à un défaut de jouissance en bon père de famille pourront être mises à charge du locataire/occupant (sauf celles dues à la vétusté). Les bons de travail remis par le service logement et dûment remplis feront preuve de l'accomplissement de ces travaux, et ce dans les règles de l'art.

Les difficultés anormales d'accès de locaux inaccessibles ou non désignés sortent des limites d'une mission normale et usuelle d'établissement d'un état des lieux descriptif. En cas d'absence du locataire au rendez-vous fixé suivant courrier de l'expert ou en cas de visites complémentaires ou de réponses écrites demandées par le locataire, celui-ci supportera le complément d'honoraires de l'expert (coût minimum 100 € htva).

Sauf remarque contraire, les équipements sont en bon état. L'amortissement repris ci-dessous correspond au degré d'usage apparent (BE = Bon état ; HS = hors-service). Les traces de dépréciation s'apparentent à tous dégâts anormaux dépréciant le support et résultant de l'occupation antérieure tels que papier collant, traces de fixations ordinaires, buddies, traces de frottement superficielles. Si existantes, les dépréciations sont, soit notées de façon manuscrite, soit soulignées ou entourées dans les constats.

Sauf remarque contraire, toutes les vitres et portes sont intactes et les lieux sont considérés comme ayant été parfaitement nettoyés avant l'entrée du locataire par le bailleur. Dans le cas contraire, le 1er nettoyage complet sera à demander au bailleur. Contractuellement, il est convenu entre les parties que les lieux seront remis parfaitement propres par le locataire pour le jour de remise de clés (état des lieux de sortie).

Les relevés des compteurs et des clés sont gérés directement par le régisseur qui en conservera les attestations éventuelles.

Le présent rapport ne s'apparente en aucun cas à une enquête de conformité aux exigences de salubrité, sécurité et habitabilité en la matière. Ce type d'enquête doit se faire séparément sur demande spécifique. Les éventuelles informations de sécurité, d'usage des équipements sont à fournir par le bailleur ou consultables auprès du Syndic de la copropriété.

Les parties reconnaissent avoir reçu toutes les informations relatives à la mission confiée. Le mode de communication est le courriel tandis que les documents sont délivrés au format PDF. Conformément aux dispositions du formulaire de consentement d'usage de ses données personnelles dont ils reconnaissent avoir pris connaissance, les parties autorisent la Sprl Bureau d'expertises Nicolai & Associés à faire usage de leurs données personnelles ainsi que des photos prises pour illustrer les activités du bureau notamment sur brochure, sur internet ou de procurer des informations à sa clientèle.

CONSTATATIONS

NOTES GENERALES

Il s'agit d'un studio en duplex dont la plupart des décors intérieurs ont fait l'objet – au fil du temps – de rafraichissements.

De manière générale, les locataires présents sur place précisent avoir reçu le bien en mauvais état de propreté. Ils ont néanmoins depuis lors effectué le nettoyage par leurs soins. Lors du constat, l'appartement est dès lors propre.

De manière générale, les plafonds, murs et autres versants de toiture sont composés de revêtements ou de cloisons sous peinture blanche, appliquée parfois sur un effet crépi. Ces peintures sont tout à fait propres et récentes. Les petites irrégularités de pose ne sont pas reprises.

De manière générale, la plupart des châssis de fenêtre sont plutôt récents, en PVC blanc, équipés de vitrages doubles et intacts. Seuls les châssis en toiture sont plus anciens.

De manière générale, les portes intérieures sont de type BRUYNZEEL avec crémones circulaires en inox, légèrement chancelantes. Ouverture/fermeture fonctionnelle et encadrements synthétiques. L'ensemble est usagé mais néanmoins globalement fonctionnel et bien conservé.

De manière générale, les équipements électriques sont encastrés et fonctionnels.

De manière générale, les sols sont constitués soit d'un carrelage récent, modèle grès Cérame façon pierre bleue, d'environ 60/60, soit d'une ancienne moquette nettement plus usagée et considérée comme simplement fonctionnelle.

De manière générale, au large des châssis, se trouvent des tringles assez récentes et bien conservées.

De manière générale, précisons que les équipements sanitaires et cuisine sont anciens mais bien conservés. Que les robinetteries ont généralement été remplacées récemment et que les joints sanitaires sont plutôt propres.

Le locataire reçoit **deux détecteurs incendie** ; néanmoins les piles sont plates.

DESCRIPTION

ZONE MEZZANINE :

Plafond, versants de toiture : sous peinture blanche conforme et propre. Présence d'une ampoule sur soquet avec une rosace déboitée.

En zone avant, un **châssis de fenêtre** en PVC. Celui-ci est en bon état général. Encadrement légèrement plus grisonnant. La béquille butte avec difficulté en fin de course. Tringle à disposition.

Mur à droite : avec une prise électrique, deux interrupteurs. Il subsiste des anciennes éraflures et griffes mais sous peinture, ainsi que deux ou trois frottements discrets. Ils sont en zone inférieure.

En prolongement, deux autres prises électriques et une **porte vers espace salle de bains**. Equipement toujours usagé mais fonctionnel et sans dégâts en profondeur. Petite marque de coulée sèche subsistant.

Mur à droite : comprend une colonne en briques de parement, sur laquelle est posée un panneau de contreplaqué blanc, touché par quelques aspects décolorés et certaines vis sont légèrement déboîtées.

A proximité, espace mural en briques de parement terre cuite, restant en bon état général.

Mur à droite : comprenant le garde-corps en bois verni. Celui-ci n'est pas neuf mais reste correctement ancré. Il a été quelque peu renforcé sur les zones supérieures. Petites érosions ou traces grisonnantes sur les boiseries, assez généralisées et non reprises. Le tout est également assorti côté main-courante, présentant les mêmes remarques d'usure, avec érosions, griffettes ou autres décolorations.

A proximité, un **châssis de toiture** de gamme VELUX, marqué par des traces de coulées sèches dans l'intervitrage et des vernis tout à fait usagés. L'équipement reste néanmoins complet. Les encadrements sont sous peinture blanche propre.

Mur à droite : toujours similaire. Peinture blanche propre.

Retour mural : et en prolongement, pas de remarque complémentaire. Quelques irrégularités sous peinture au niveau de la finition crépi.

Nous observons également une niche, laquelle reste en bon état général de conservation.

Sol : ancienne moquette qui est néanmoins considérée comme propre et aspirée. Elle ne présente pas de dégradations en profondeur, telles que décolorations importantes, brûlures ou autres auréoles mais est néanmoins patinée par l'usage. Les plinthes sont en bon état et au pire marquées d'érosions de raccord.

SALLE DE BAINS :

Versants de toiture : sous peinture blanche propre, avec côté baignoire, des panneaux de protection imitation carrelage en bon état et à joints blancs propres. Egalement une petite tringle coudée chancelante mais fonctionnelle, avec un rideau de douche synthétique intact.

Châssis de toiture toujours usagé avec des traces de type atmosphérique non récupérées sur le vitrage. Vernis marqué par le temps avec des anciennes traces d'accrocs.

Sous-jacent, peinture blanche toujours propre avec un porte-patère sous peinture. Irrégularités sous peinture ou autres anciennes traces de rebouches ou de patères non reprises.

Côté baignoire : carrelage mural dans des tons gris laqués, à joints grisonnants. Ils sont fort contrastés mais propres. Rappelons que les joints sanitaires sont rénovés et propres. Robinetterie mitigeuse chromée de marque GROHE, en bon état et nettoyée, avec flexible raccordé à une douchette multijet propre également et un support réglable en hauteur. La **baignoire** est en bon état sur son ensemble, avec un bouchon à chaînette désolidarisée. Le tablier est également bien conservé, avec un carrelage assorti et un trapillon de regard technique non carrelé.

A proximité, un **bloc WC** en porcelaine sanitaire blanche, marqué d'une coulée de tartre à 14h. Le double abattant est chancelant. La chasse est récente et fonctionnelle mais avec une vanne d'arrêt qui s'avère grippée. Un porte-papier WC chromé complète l'ensemble.

Au-dessus de l'équipement, multiples traces de chevilles dans les briques de parement.

Mur d'accès : avec un radiateur petit format, marqué de petites érosions et éraflures discrètes sur le panneau et vanne thermostatique récente.

A proximité, un porte-essuie inox et également plusieurs traces de chevilles restantes

La **porte** est ici tout à fait usagée, avec des fortes traces de soufflettes au niveau du revêtement posé en surépaisseur. Elle reste néanmoins fonctionnelle, avec un loquet.

A sa droite, un interrupteur et une prise récente. Peinture blanche, tout à fait propre.

Mur à droite : toujours similaire. Deux anciens crochets présents.

- Un point lumineux avec une coiffe assez récente et ampoule fonctionnelle mais légèrement empoussiérée.
- Sous-jacent, multiples anciennes traces de fixations ou de colle, probablement liées à un miroir qui a été démonté.
- En allège, un **lavabo** en porcelaine sanitaire blanche touchée par deux ou trois petits impacts isolés. Robinet à double mélangeur chromé en bon état. Equipement complet.
- Sous-jacent, deux vannes d'arrêt récentes, qui sont toujours bloquées.
- Une arrivée machine et une décharge en oblique.

Sol : un revêtement vinylique imitation bois, marqué par des petites traces grisonnantes entre les éléments constitutifs entre la baignoire et le WC et une déchirure d'environ 10 cm² juste en face de la porte d'accès.

DESCENTE D'ESCALIER :

Murs : toujours propres sur l'ensemble.

Marches en clairevoie lesquelles sont marquées par un usage assez intensif et précédemment effectué, notamment avec des éraflures, griffettes, érosions de nez de marches et autres petits impacts récurrents qui sont perdus dans le vernis.

Au niveau de la marche palière, un ancien velcro qui reste présent.

Pour le surplus, rappelons que les murs sont toujours sous peinture propre à proximité et que la main-courante reste correctement ancrée.

DEGAGEMENT SEJOUR INFÉRIEUR :

Plafond : toujours similaire avec principalement un versant de toiture toujours assorti, présentant d'anciennes petites traces d'impacts ou de fixations sous peinture blanche. Deux tringles à hauteur de châssis. Egalement un gîtage pour la mezzanine, avec finition effet sapin rouge du Nord ; le tout bien conservé sur l'ensemble avec toujours les décolorations habituelles ou éventuelles très légères fixations résiduelles dans l'équipement ou autres poinçonnements. L'éclairage est assuré par – côté entrée – un spot orientable inox intact avec câblage apparent. Côté séjour, trois autres spots similaires et fonctionnels. Egalement, une embase pour détecteur incendie qui n'est pas présent lors du constat.

Côté accès : un parlophone récent et en bon état. Une prise téléphonique.

Une **porte d'accès** brute mais récente, avec quelques fines couches de peinture appliquée et peu couvrante. L'encadrement est également brut mais récent. La béquille est récente également et en bon état ainsi que fonctionnelle. Légers défauts d'ajustement aux plinthes.

Au retour de mur : peinture blanche toujours en bon état. Légers défraichissements néanmoins sur le premier mètre inférieur avec deux ou trois zones de coulées discrètes. Double interrupteur présent.

Au retour mural vers cuisine : pas de remarque particulière.

Paroi de refend côté cuisinière : intègre une prise complémentaire.

Mur à droite : en briques de parement brutes, marquées toujours ici par des anciennes traces de fixations, percements, chevilles ou crampons généralisés.

Mur avant : avec **deux châssis de fenêtre** conformes aux généralités et bien conservés. Deux tablettes en pierre bleue adoucie marquées par un éclat centimétrique sur celle de droite. Elles sont ternies pour le surplus. **Radiateur** à trois panneaux, toujours assez bien conservé avec une vanne thermostatique plutôt récente. Légères érosions ou percussions millimétriques non reprises.

A proximité, **tableau divisionnaire** ancien, avec portillon qui reste fonctionnel et deux rangées de disjoncteurs et différentiels. La fermeture est plus difficile. Ancienne trace d'autocollant visible. Prise sous-jacente plus récente.

En prolongement, seconde prise et prise télédistribution.

Mur à droite côté escalier : toujours similaire, avec une peinture qui reste propre.

Une niche accueillant un porte-manteau rustique restant à disposition. La peinture est toujours propre à ce niveau également. Le porte-manteau est complet, en pièces de chêne et autre fer-forgé d'époque.

Sol : un carrelage conforme, récent et en bon état, à joints propres avec plinthes assorties. Petites traces blanchâtres devant la prise de télédistribution suite à l'occupation précédente. Egalement centre, un éclat assez profond, de l'ordre des 2 cm². Le surplus se limite à quelques impacts millimétriques éventuels et non repris car peu significatifs.

ESPACE CUISINE :

Plafond : similaire. Gîtage toujours quelque peu défraîchi par le temps, avec une petite trace d'infiltration ancienne mais asséchée, juste au-dessus de la colonne technique.

Murs : similaires, avec une peinture globalement propre et intacte ou composée d'un carrelage de ton blanc mat, avec joints jaunis mais propres.

Mur côté évier : comprend un interrupteur latéral, deux anciennes traces de percement, un porte-patère. Le mobilier de cuisine est ancien mais reste bien conservé, avec

- des portillons effet aluminium et mélaminé ouvrant à chaque fois sur des caissons de rangement avec double rayonnage. Ils sont tout à fait bien conservés et propres. L'intérieur est au pire décoloré.
- Sous-jacent, carrelage en bon état général et éclairage type tube luminaire sans coiffe fonctionnel.
- **Bac évier** en inox plus ancien, avec un faux plat, légères traces d'impacts et éraflures de nettoyage. Robinetterie à col de cygne à double mélangeur chromé fonctionnel légèrement marquée par l'entartrement au niveau des sélecteurs.
- Le plan de travail reste usagé avec des petites éraflures, pointes de couteau et autres traces de découpes qui généralement n'excèdent pas les 2 ou 3 cm. Absence de gonflements ou brûlures pour le surplus sur les zones visibles.
- En allège, nous observons un espace de rangement sous l'évier, toujours bien conservé hormis un aspect gonflé sous le siphon en coude et un aspect quelque peu déboîté de l'ensemble. Ancienne patère à l'intérieur du portillon.
- A droite, un portillon qui ouvre sur deux autres rayonnages tout à fait jaunis mais structurellement bien conservés.
- A droite, un tiroir double et un portillon qui ouvre sur un dernier espace de rangement toujours ancien et jauni, mais bien conservé.
- **Frigo de table** de marque CANDY à disposition, avec un éclat plus prononcé sur la façade. Des fortes griffes ayant altéré la traverse du capot extérieur en zone supérieure, trois accessoires

de portière, simplement fonctionnels et non fissurés. Egalement une clayette en verre, un bac à légumes, une plaque de verre et un espace de congélation globalement dégivré ; le tout avec thermostat fonctionnel et absence d'éclairage en service.

- A proximité, une ancienne patère.
- Nous observons encore que les prises électriques au niveau de la crédence murale sont jaunies mais bien conservées.

Mur à droite :

- comprend une première niche de gauche avec un ancien meuble de rangement gonflé et sans valeur.
- A proximité, un caisson de finition marqué par d'anciennes traces de percements et d'autocollants en de multiples endroits. Équipement plus amorti mais propre.
- Autour de la cuisinière, toujours un carrelage de protection propre.
- Au-dessus de cette dernière, une **hotte** de marque SIEMENS, avec aspiration en service, deux éclairages en service ; le tout est tout à fait propre probablement lié à l'intervention du preneur lui-même.
- Au-dessus de l'équipement, un meuble ancien mais toujours en bon état structurel malgré les décolorations.
- **Cuisinière** de marque BEKO, avec un capot complet marqué de petits impacts ou éraflures. Quatre taques de cuisson électriques qui ont été rennettoyées. Sous-jacent, un **four** marqué par des traces de coulées dans l'intervitrage mais sinon également globalement propre malgré quelques zones difficiles à récupérer. Tous les boutons de commande sont en bon état. A noter que le four est quelque peu chancelant au niveau de sa fixation.

Sol : carrelage faisant continuité avec le séjour, toujours en bon état général. Aspect plus gras autour de la cuisinière difficile d'accès pour le nettoyage.

TERRASSE EXTÉRIEURE :

L'habillage est en anciennes ardoises usagées dont certaines d'entre elles ont tendance à se desceller quelque peu au niveau des rives latérales.

Le sol n'est pas nettoyé, avec des anciennes dalles béton silex lesquelles sont fortement grisonnantes, marquées par des traces de mousse et à peine sommairement balayées. Il subsiste des anciennes planches de contreplaqué et un ancien meuble à tiroirs qui est stocké à l'extérieur et dès lors totalement amorti. Il est vraisemblablement sans aucune valeur résiduelle. Nous retrouvons également une ancienne brosse et un pneu abandonné au-delà du garde-corps.

Ce garde-corps est fonctionnel mais reste ancien également, avec un aspect quelque peu en flexion.

Conseils expert pour la sortie :

- Assurez-vous du bon fonctionnement des équipements (dont éclairage) et propreté des lieux (vitres, sols, mobiliers, prises, etc..) **pour le jour du constat de sortie** (voir obligations contractuelles et entretien en bon père de famille).

- **Conservez trace écrite** des accords / courriers établis en cours d'année entre locataire et bailleur. Munissez-vous de ces documents lors de l'état des lieux de sortie. Etablissez un avenant entre locataire et bailleur si des travaux sont exécutés après votre passage.

Observations complémentaires post état des lieux:

Nous établissons nos constats à un moment précis avec le ou les occupant(s) ou représentant(s). Lorsque les lieux sont déjà occupés et remplis d'effets personnels, les constats de l'expert sont limités à ce qui est visible et aux zones accessibles (plus particulièrement pour les communautaires). L'état de certains logements évolue également et des interventions sont également en cours ou programmées par les bailleurs après notre passage comme des remplacements d'ampoules, la finalisation du nettoyage ou encore l'évacuation des encombrants dans les communautaires. Ces travaux sont généralement étalés sur plusieurs semaines après l'entrée. L'expert insiste et invite le locataire à faire part de tout point complémentaire par rapport à l'état des lieux sous 7 jours après la réception de l'état des lieux. Ces observations peuvent être transmises par mail et seront alors annexées au dossier de l'expert pour être examinées lors de la sortie locative.

Clefs : Voir décompte / justificatif Service Logement.

Mode de remise de l'exemplaire de l'Etat des lieux dressé ce jour avec le Locataire :

- Remise au locataire ou son représentant
- Remise postposée : Retrait via gestionnaire / dépôt (logement ou via site web gestionnaire)

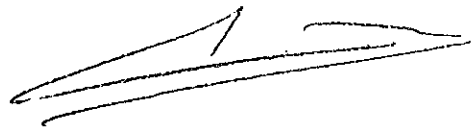
Les relevés des éventuels index compteurs sont faits entre parties. Le locataire est informé de la nécessité de contacter son bailleur / gestionnaire pour les éventuels suivis techniques ou administratifs à faire.

Notre mission étant terminée, nous avons clos et signé le présent procès-verbal d'état des lieux locatif pour servir et valoir ce que de droit à la date ci-dessous.

Pour les parties suivant désignation dans bail

Date de clôture 30/09/2019

Signature(s) locataire et/ou pour l'expert en charge :



© Le présent constat, en tout ou partie, ne pourra pas être copié, publié dans aucune circulaire, déclaration d'une quelconque manière sans l'accord de l'expert quant à sa forme et les circonstances dans lesquelles il pourra paraître (sauf pour Ministères). Rappel : enregistrement bail / Etat des lieux obligatoire et non à charge de l'expert.

BUREAU D'EXPERTISES NICOLAI & Associés

Société à caractère civil sous forme de s.p.r.l.

Michaël NICOLAÏ
Géomètre-Expert & Expert Immobilier
Inscrit au Conseil Fédéral sous le n°040055
Expert assermenté près les Tribunaux

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs les Occupants

Experts Immobiliers & Collaborateurs
E. MIKOLAJCZAK – J. ANDRE – BERTULOT (G.E.I.)
E. DEGRÈVE, V. Minne, Br. MICHIELS (Experts)

B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

ATTESTATION DE PASSAGE EXPERT / PRESENCE LOCATAIRE

Concerne: ETAT DES LIEUX (COMMUNAUTAIRE ou LOGEMENT)
ADRESSE : Wallons 29 / 401 LE 17/8 / 2019
Gestionnaire : ALGON

Mr / Mlle / Mme FOURNEAU locataire ou son représentant se
porte-fort pour celui-ci, déclare

- Avoir été présent lors de l'état des lieux du logement effectué par l'Expert en charge. Les éventuelles
remarques du locataire ou de son représentant ont été relevées par l'expert.

Remise de l'exemplaire Locataire :

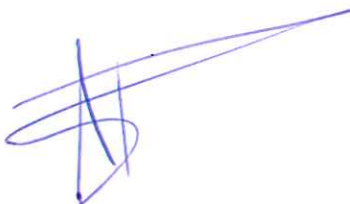
- Remise ce jour au locataire ou son représentant
- Remise postposée : Retrait via gestionnaire

(L'Expert ne peut être rendu responsable du choix et bonne réception du document. Les documents sont transmis et présumés
avoir été reçus dans le mois à dater de la présente. A défaut, le locataire pourra en demander une nouvelle copie auprès de
l'expert par mail)

Le locataire

Le bureau d'Expertise

(signature)



Bureau d'Expertises Nicolai & Associés sprl – Géomètres expert – Experts Immobiliers assermentés



Bureaux: Avenue Reine Astrid 16 à 1300 Wavre

Agréé I.P.G sous le n°040055 & Médiateur Fédéral
N° entreprise TVA : BE.0469.808.612 Banque ING : BE71 3401 8125 7369

Tél. : + 32 (0)10 45.10.05

Mail : info@expertsnicolai.be
Internet : www.expertsnicolai.be